



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 14 décembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2016, ANNÉE INTERNATIONALE DES LÉGUMINEUSES

Stéphane Le Foll salue la publication d'un ouvrage de référence

« Les légumineuses : pour des systèmes agricoles et alimentaires durables »

Lundi 14 décembre 2015, un collectif d'une soixantaine d'experts a présenté un ouvrage de référence sur les légumineuses en France, « Les légumineuses : pour des systèmes agricoles et alimentaires durables », élaboré sous l'égide du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, de l'INRA, de Terres Inovia et de Terres Univia. À la veille d'une année 2016 déclarée [année internationale des légumineuses](#), Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt salue une publication qui permet d'alimenter la réflexion globale sur la gestion de l'azote en agriculture et qui souligne l'importance des protéines végétales dans le cadre de la transition agro-écologique des territoires.

Les légumineuses, plantes naturellement riches en protéines, présentent des intérêts multiples sur les plans économique, agronomique et environnemental. La fixation naturelle de l'azote dans ces plantes permet en effet la production de ces protéines végétales, l'enrichissement des sols en azote, et diminue par conséquent le besoin en fertilisation azotée dans les assolements intégrant leur culture.

Si l'on souhaite exploiter les nombreux atouts des légumineuses, il est indispensable de mieux cerner leurs spécificités et d'analyser les freins à leur développement afin de mobiliser les leviers les plus efficaces. C'est tout le sens de cet ouvrage scientifique et technique de référence nationale sur les légumineuses, fruit d'une collaboration avec l'INRA, Terres Univia et Terres Inovia. Elaboré par une soixantaine d'experts, il porte sur les impacts de l'introduction de légumineuses dans les systèmes de production français quel que soit le type de légumineuses : à graines (protéagineux, légumes secs, soja), fourragères (luzerne, sainfoin) et prairiales. L'ouvrage apporte des éléments clés de raisonnement agronomique, zootechnique, environnemental et économique. Il livre aussi des connaissances sur les légumineuses dans l'alimentation humaine.

Cette publication vient ainsi alimenter la réflexion globale sur la gestion de l'azote au niveau du territoire français et compléter également le [plan protéines végétales 2014-2020](#) inscrit au cœur du [projet agro-écologique pour la France](#) initié par Stéphane Le Foll en décembre 2012.

À propos de Terres Univia

Terres Univia est l'interprofession des huiles et protéines végétales. Elle réunit désormais le savoir-faire de l'ONIDOL et de l'UNIP et incarne la filière des huiles et protéines végétales. Sa mission : mettre en œuvre une ambition française avec toujours plus de souveraineté alimentaire dans le secteur des huiles et des protéines destinées à l'alimentation humaine. Sans oublier de relever le défi de produire des protéines végétales destinées à l'alimentation animale, et de contribuer à l'essor des filières de l'oléochimie.

À propos de Terres Inovia

Terres Inovia est l'institut technique des professionnels de la filière des huiles et protéines végétales et de la filière chanvre. Sa mission est d'améliorer la compétitivité des oléagineux, des protéagineux et du chanvre industriel, en adaptant la production et la valorisation des produits au contexte économique et aux demandes sociétales. Terres Inovia, issu du rassemblement du CETIOM et du service technique de l'UNIP, regroupe 150 collaborateurs.

^A
Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture